AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022139-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022. 139**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 30/11/2022

Membres en exercice : 43 présents : 28 Votants : 32 Abstentions :0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 08 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au pôle culturel de la commune de St Julien Chapteuil.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Francis, Defay André, Ferret André, Cabanes François, Sivet Martine, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Miramand Christine.

Procuration de : Behar Daniel à Cabanes François, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël à Dessalces-Bonnet Laurence, Sagueton Stéphane à Mauté Annie.

Secrétaire de séance : André Ferret

OBJET : Travaux d'aménagement Maison du Fin Gras. Chaudeyrolles

Le président expose :

La communauté de communes Mézenc Loire Meygal est propriétaire des bâtiments où est installée depuis 2009 la maison du fin gras. L'association a prévu de refaire la muséographie courant 2023, le projet s'accompagne nécessairement d'une modification de l'agencement intérieur du bâtiment. La communauté de communes a missionné l'architecte Thibaut BARTOLI pour faire des propositions d'aménagement cohérentes en lien avec la muséographie. L'esquisse a été présentée en bureau le jeudi 8 décembre. Ce dernier a validé le principe d'aménagement et l'enveloppe financière proposée.

La prochaine étape est de demander des subventions au Conseil Département et Régional dans le cadre de leur politiques contractuelles respectives.

Il est proposé de valider le plan de financement prévisionnel suivant

Dépenses		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	15 000 € HT	Contrat ambition région	50 720 €
Travaux	111 800 € HT	CAP 43 département	50 720 €
		Autofinancement	25360 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022139-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Après discussion et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- valide l'esquisse et son estimation,

- valide le plan de financement prévisionnel

- autorise le président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir ces subventions

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme